

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Félix Éboué en Guadeloupe. Les petits déboires d'un grand humaniste

Benoît Fricoteaux

Number 143-144, January–April–May–August 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040685ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040685ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fricoteaux, B. (2006). Félix Éboué en Guadeloupe. Les petits déboires d'un grand humaniste. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (143-144), 29–44. <https://doi.org/10.7202/1040685ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Félix Éboué en Guadeloupe

Les petits déboires d'un grand humaniste

*Benoît Fricoteaux
IPR d'histoire-géographie
Martinique*

RÉSUMÉ

Faut-il encenser aujourd'hui Félix Éboué, déjà panthéonisé en 1949 pour service éminent rendu à la France libre ou doit-on déplorer les maladresses dont il se rendit coupable aux yeux de l'élite politique complexe et à priori bienveillante qui l'accueillit en Guadeloupe au moment du Front populaire ? La morale ou le courage d'un précurseur en politique sont-ils rédhibitoires ? Les serviteurs de conscience et autres électrons libres qui défient avec honnêteté les rigidités des hommes d'appareil sont-ils condamnés aux gloires posthumes ? À l'inverse, ne sont-ils pas les vecteurs décisifs des vrais changements ?

En évoquant des attitudes fortement symboliques de ce passionné des langages tambourinés, des actes et des mots où transparaissent ici ou là les marques de l'idéal maçonnique, en évitant cependant de condamner notre héraut à une sainteté qu'il n'aurait sans doute pas accepté d'assumer, nous évoquons ici le parcours extraordinaire du premier gouverneur noir d'une colonie atypique, entamé dans l'enthousiasme et achevé dans l'opprobre général et l'humiliation, à l'exception de l'estime durable de ceux seuls qui comptaient probablement à ses

yeux : celle des petites gens, ceux que Michelet avait déjà célébrés dans *Le peuple*.

ÉBOUÉ ET LA GUADELOUPE

On s'interroge régulièrement sur le destin singulier de Félix Éboué, homme de la situation dans le contexte exceptionnel d'un État en déshérence, lorsque le 26 août 1940, il rallie le Tchad à la France libre. On se pose moins la question de mesurer ses qualités lorsqu'il représenta le gouvernement Blum en Guadeloupe dans le quotidien presque banal d'une vieille colonie un peu folklorique.

Sans chercher à évoquer de façon simpliste les héritages politiques des Antilles françaises au cours de leur phase hybride pendant laquelle elles furent des « colonies républicaines », force est de tenter de les comprendre. Leur situation confère au gouverneur des pouvoirs sans commune mesure avec ceux d'un préfet. Dès lors, en partie du fait de l'éloignement, les tentations de forger et de manipuler l'espace public ne sauraient être que considérables, débouchant notamment sur des dévoiements politiques, qu'incarne assez bien le recours quasi systématique à la fraude électorale.

La question qui nous intéresse ici concerne autant l'anthropologue que l'historien. En effet, dans quelle mesure Félix Éboué, administrateur colonial d'origine guyanaise, dont l'expérience relève essentiellement de l'Afrique, va-t-il être en mesure d'appréhender la réalité antillaise ? Le projet politique qu'il entend incarner a-t-il une chance de convaincre une population encore peu instruite et des élites divisées par des intérêts de personnes ? Disons-le tout net enfin, la couleur de peau du nouveau gouverneur joue-t-elle un rôle dans le cheminement atypique de ce franc-maçon pétri de stoïcisme ?

Nous tenterons de répondre à ces interrogations à travers une évocation liminaire du « modèle politique » antillais, puis nous nous attacherons au projet politique du gouverneur Éboué avant de mesurer les obstacles qui ont abouti à son rappel précoce à Paris.

LE SCÉNARIO ANTILLAIS

À priori, le passage assez bref (moins de deux ans) de Félix Éboué en Guadeloupe n'aura guère représenté une innovation

en matière de mœurs politiques. Si l'on reprend moins de dix ans plus tôt la description du schéma électoral, véritable *lieu de mémoire*, on retrouve des constantes lourdes. Horace Descamps, Blanc créole, socialiste et doyen des journalistes, l'exprime ainsi¹ :

« C'est l'histoire de toutes les élections. Le gouverneur (ici Tellier) prend les mesures les plus méticuleuses pour assurer la sincérité du vote [...] Mais du moment que le parti qui l'encensait la veille n'a pas triomphé, le gouverneur devient le lendemain la bête noire de ce parti. La veille, il était le Gouverneur par excellence, le lendemain on lui trouve toutes sortes de défauts qu'on s'était bien gardé de faire connaître auparavant. Finalement, on demande son déplacement... »

Dans une satire publiée dans le journal *L'Ordre* du 16 novembre 1937, « Front populaire 37, Histoire du Front populaire dans nos Antilles françaises »², Georges Zevaco, pense « à la République » et estime qu'il ne l'a pas « retrouvée ici ». En effet, l'auteur témoigne :

« Toute la journée j'ai parcouru les bureaux de vote, de Basse-Terre à Pointe-à-Pitre. J'avais assisté à des élections en Corse et en Algérie. Pauvres Corses ! Pauvres Algériens ! Vous qui pensiez avoir les élections les plus mouvementées, les plus fiévreuses, les plus fausses et les plus alcoolisées qui soient, détrompez-vous ! Désormais, la Guadeloupe arrive en tête – très largement. »

À l'opposé, un tract de soutien à Éboué, sans date, signé *Le Front Populaire*, « Machiavel mène la danse », entend rétablir la vérité à propos du gouverneur Félix Éboué, qui a su « gagner l'estime du peuple ». On y dénonce les « pêcheurs en eau trouble » qui cherchent sa perte ainsi que la bourgeoisie qui lutte contre le ministre des Colonies, Marius Moutet et contre le président du Conseil, Léon Blum.

« On rappelle que “ le député de Basse-Terre ” Candace chantait les louanges du nouveau gouverneur titulaire de la Guadeloupe³, dans son organe de presse *La Démocratie sociale*. Depuis, il y a eu les élections cantonales et les amis de Candace ont été condamnés pour fraude électorale. “ Alors, ajoute-t-on, le comité candaciste

1. *Les Dépêches Télégraphiques*, 25 et 26 mai 1928.

2. CAOM, AGEFOM, c. 112, d. 54.

3. Félix Éboué, après avoir été secrétaire général à la Martinique, en 1932, a été nommé gouverneur par intérim de la Guadeloupe, le 25 octobre 1936, avant d'être titularisé à ce poste en janvier 1937 jusqu'au 26 juillet 1938, date à laquelle Georges Mandel, ministre des Colonies, le rappelle.

s'est réuni et a pris la résolution de se plaindre à Jupiter "d'avoir "commis le crime de ne pas intervenir dans la consultation électorale d'avril pour faire couler du sang". »

En effet, on souligne que Félix Éboué se singularise dans la mesure où « il n'est pas venu ici défendre les intérêts exclusifs d'une catégorie de la population ; que son rôle n'est point de pousser une classe contre une autre classe »...

Pour Maurice Satineau, Éboué se situe nettement dans le camp des traîtres... *La Voix du peuple* publie le 4 décembre 1937 un article de Satineau, intitulé ni plus ni moins « Le tyran de notre démocratie » qui estime que la politique suivie par le gouverneur « est un poignard aiguisé dirigé contre le Parti républicain schœlchériste et socialiste, contre le député du Front populaire que je suis. »

Confirmant cette thèse, A. Bertin Bocage, « radical-socialiste indépendant », rédacteur en chef du *Miroir de la Guadeloupe*, clame à propos des élections cantonales du 20 février 1938 qui ont permis d'élire Pierre Boisneuf, « protégé du gouverneur », qu'Éboué, suivant son expression fameuse « a joué le jeu. Il l'a joué franc, sans hypocrisie et sans peur, surtout sans finesse ». Jamais, la fraude n'aurait atteint un tel niveau...

La violence du propos, reflétant peut-être une forme de haine névrotique de soi-même, se confirme dans l'article suivant du journal *La Volonté*, du samedi 26 février 1938 qui titre, quant à lui : « La fraude la plus cynique est pratiquée avec la complicité du gouverneur Félix Éboué ». On peut lire :

« Le sang du peuple a coulé à Gosier dimanche, comme il a coulé, il y a près de 2 ans à Marie-Galante sous l'administration du cynique Bouge. Vous avez donc du sang sur la main. C'est horrible et criminel. Je ne vous pardonne pas cet acte odieux. Fils d'esclave, vous deviez employer tous vos moyens à faire respecter la volonté du Peuple. Vous avez trahi les devoirs de votre charge. Vous avez galvaudé les institutions républicaines. Votre place n'est plus parmi nous. Partez ! Partez ! M. Félix Éboué ! Signé Hoche Martino-Tintin ».

Avec plus de distance, l'hebdomadaire *Europe-Colonies*, dirigé par Jules Alcandre, du 19 septembre 1938, intitulé « Chronique d'outre-mer, la Guadeloupe. Sa crise de politicalgie aiguë et son paupérisme chronique »¹, laisse échapper cette sentence désabusée :

« Quelle tristesse ! Si les Guadeloupéens savaient qu'il n'y a en France qu'un seul vrai représentant parlementaire pour toutes

1. CAOM, Séries géographiques, c. 234, d. 1 428.

les Colonies – le MINISTRE – qui fait tout par ses décrets, arrêtés, instructions, ils ne se seraient pas ainsi haïs et tués entre eux, ruinés au seul profit de quelques corrupteurs et fraudeurs électoraux intéressés précisément à leur pauvreté. Car plus ils seront pauvres et moins cher on achètera leurs bulletins de vote. »

LA DÉNONCIATION DU « CHEF DE LA COLONIE », EXERCICE DE STYLE DES POLITICIENS LOCAUX

Il y a donc ceux qui dénoncent (Candace, Satineau), ceux qui défendent (Bérenger), celui qui se justifie (Éboué) et celui qui tranche (Mandel) et capitule...

Le rituel, c'est le « rappel pour consultation » suite à des allégations graves et répétées, ce qui signifie au fond que le représentant de l'État a manqué de docilité. C'est le résultat des manœuvres et pressions qui obligent à terme le Ministre, soucieux de tranquillité, à rappeler le perturbateur.

Le 10 décembre 1937, un rapport du commissariat central de Pointe-à-Pitre au gouverneur rend compte d'une réunion publique, devant une centaine de personnes, animée par Valentino qui estime que :

« Nous ne nous laisserons gagner par aucune question de race. Le gouverneur sorti des couches profondes de la démocratie a trahi les nègres de ce pays. Comme nous sommes de ceux qui disent : *À tout péché miséricorde*, nous donnons un délai de deux mois à l'Administration pour qu'elle change de direction, sans quoi nous la changerons et nous saurons prouver que c'est nous les plus forts. »

Peut-être faut-il discerner dans ces pratiques, un reliquat de la période de l'esclavage impliquant la dépersonnalisation, voire la réification des êtres.

Le pouvoir légitimerait *un système de faveurs* que semble confirmer l'expression souvent entendue « *Fais-ça pour moi !* ». Car si l'on prend le temps d'y réfléchir, dans un espace où la liberté n'existe pas formellement, le salut ne saurait provenir que d'une libéralité du maître, autrement dit d'une faveur rétractable ou réitérable à volonté.

En d'autres termes, ce qui compte, au stade auquel nous nous situons, c'est moins la méthode ou les moyens de l'élection, que la découverte ébahie par les citoyens d'adoption de

nouveaux maîtres qui leur ressemblent, car sortant du peuple même, et ayant reçu l'onction de la République. Suivant cette option, la ruse déployée pour obtenir la victoire (qualité également valorisée au temps de l'esclavage) est aussi une garantie des qualités du nouveau chef, qui ne s'en laissera pas conter, qu'il siégera à la Mairie, au Conseil général, à la Chambre ou au Sénat, pour défendre des intérêts bien compris. Les appuis gouvernementaux semblent, dans le même esprit, de bon aloi. N'oublions pas que les Antilles, qui venaient de bénéficier du suffrage universel masculin en 1848, se trouvaient *de facto*, confrontées, trois ans plus tard, au futur Second Empire, qui réaffirme le principe de la spécialité législative et les soumet au régime d'autonomie relative des sénatus-consultes de 1854 et 1866¹, maintenus au-delà de 1870.

Ajouté à cela, la nomination d'un personnage comme Félix Éboué, administrateur d'Afrique, de peau noire peut sembler à certains un véritable crime de lèse-assimilation. À tout le moins, convenait-il de l'éduquer rapidement aux *réalités* antillaises, avec tous les risques de confusion vexatoire que l'on peut imaginer.

De ceci on peut formuler l'hypothèse que l'homme politique antillais de cette époque cultive une conception patrimoniale de sa fonction, entraînant la transformation de l'espace public en surface de manipulation des événements et donc des êtres et des choses et que ce qui fascine, c'est avant tout le pouvoir, ce qu'il procure, beaucoup plus que les moyens d'y parvenir ou encore un quelconque objectif de gestion au profit du plus grand nombre.

ÉBOUÉ, L'HOMME DU FRONT POPULAIRE EN GUADELOUPE

Des notes sur « la politique coloniale républicaine et l'empire français » donnent la mesure du tournant colonial qu'a cherché à réaliser le Front populaire. Idéalisme et candeur ? Justice sociale et irréalisme ? Mythologie républicaine ou repoussoir idéologique ? Il y a sans doute un peu de tout cela dans les représentations paradoxales qui émergent dès que l'on évoque cette période.

1. La Constitution de 1852 stipulait, dans son article 27, que le Sénat réglerait par sénatus-consulte la constitution de l'Algérie et des colonies.

Succédant à Maurice Violette qui a nommé Éboué, Marius Moutet est l'homme d'une doctrine qui se donne pour humaniste et humanitaire, dirions-nous aujourd'hui. Dans le gouvernement de Léon Blum, on ne cesse de rappeler que la règle française est une règle de collaboration humaine.

On revendique, en le conjuguant à l'œuvre coloniale, l'héritage de 1789¹ :

« C'est la République qui, en moins de quarante ans, a refait une France coloniale et qui a répandu sur le monde français les idées d'affranchissement et de progrès social. »

Mais on distingue nettement le cas particulier des vieilles colonies, où « les indigènes sont, de plus, électeurs : ils sont citoyens français. »

Dans les vieilles colonies, trois décrets du 14 décembre 1936 fixent les conditions d'application des lois de juin 1936 sur la semaine de 40 heures, les congés payés et le contrat collectif de travail.

Si, comme on l'a vu, le Front populaire entérine la doctrine d'association², à propos de l'empire en général, il tend à assimiler *de facto* les Antilles françaises. Le Gouvernement « entend montrer à tous que la colonisation ne pouvait pas être un égoïste et vain mensonge, mais un acte réfléchi de fraternelle solidarité ».

Si, en 1936, ces colonies se trouvaient déjà « sur un plan de presque totale égalité avec la Métropole en matière de droit social », une note de 1937 semble regretter que cette égalité s'affirme également sur une « question délicate du point de vue colonial » : la législation des syndicats professionnels.

Dans ce contexte nouveau, le choix de Félix Éboué, administrateur consciencieux, disciple de Jaurès et, innovation de taille, premier homme noir pour lequel on envisage un poste de gouverneur dans une vieille colonie, semble judicieux. Sans toujours reprendre le style quelque peu ampoulé des anciens camarades de lycée qui ont déjà bâti la statue du grand homme³, nous nous contenterons d'évoquer ici quelques jalons. L'homme est né le 26 décembre 1884, à Cayenne. Diplômé de l'École colo-

1. CAOM, Fonds Moutet, 28/PA, c. 28.

2. R. Maran préfère parler d'« assimilation progressive ».

3. Voir notamment MARAN (René), *Félix Éboué, grand commis et loyal serviteur, 1885-1944*, éd. parisiennes, 1957, ou des ouvrages plus récents tels que CASTOR (É.), *Félix Éboué : gouverneur et philosophe*, L'Harmattan, 1984.

niale en 1908, il est affecté en AEF de 1909 à 1931. Il justifie ainsi sa vocation coloniale :

« Les hommes de ma génération ont vécu dans une atmosphère d'aventure, d'exploration. Le mystère de l'Afrique a poussé beaucoup d'entre nous vers le continent noir. L'Afrique, berceau de mes ancêtres, a toujours exercé sur moi une attirance. »

Sa carrière antillaise commence en Martinique où il est nommé secrétaire général du Gouvernement (de 1932 à 1934). En désaccord avec le gouverneur, il est rappelé et affecté au Soudan (août 1934 à septembre 1936).

Il est nommé gouverneur (p. i.) en Guadeloupe le 20 octobre 1936 et titularisé en janvier 1937. Il promeut, outre les lois sociales de 1936, un vaste programme d'équipements et d'infrastructures sportives. Fondamentalement, il cherche à assurer la paix sociale, la sincérité du vote lors des élections, ce qui lui vaudra de nombreuses oppositions. Il est rappelé pour consultation par le nouveau ministre Georges Mandel en juillet 1938 pour être affecté au Tchad¹.

On exalte volontiers la geste de ce gouverneur noir à l'expression parfois penaude, qui le 29 juin 1940, rejette les clauses de l'armistice et affiche sa volonté de poursuivre la lutte, contrevenant aux directives de ses supérieurs hiérarchiques raliés à Vichy.

On sait moins que son arrivée en Guadeloupe, le 20 octobre 1936, a fait l'objet d'un poème anonyme, qui montre, entre autres choses, la ferveur populaire exprimée pour cette occasion :

« Tous, nègres, mulâtres et blancs de Basse-Terre, étaient venus voir débarquer Éboué/ [...] Vous connaissez la malignité créole. / À mes côtés, j'entendis quelqu'un dire -/ Maintenant, nous les nègres, sommes les maîtres [...]

Dès que la tête d'Éboué parut, les gens hurlèrent, / Criant rou-lô, bravo ; ils étaient contents ; la Police fut débordée / [...] Éboué, en deux mots, nous dit à tous bonjour. / Il nous demanda de travailler et de vivre unis toujours. [...] »

Et cette chute, en forme de plaisant pied-de-nez à l'assimilation...

1. On souligne souvent que cette mutation était guidée par la préoccupation stratégique, alors que les menaces de guerre se précisaient, de protéger l'accès au Congo. Ceci est une raison louable, qui ne contredit pas à nos yeux, le fait qu'Éboué était devenu aux Antilles *persona non grata*.

« D'après eux, ce sont nous, les nègres, les plus sots./ Je parie avec n'importe qui, qu'aucun d'eux ne réussit jamais à faire de la tignasse crépue des nègres une chevelure blonde. »

LES MÉCOMPTES D'UN JUSTE ?

Une note de la Direction politique du ministère des Colonies nous éclaire sur les relations difficiles de Satineau et Candace avec Éboué. Après avoir rappelé l'arrivée du gouverneur, on précise qu'Éboué entra en conflit presque dès son arrivée avec les amis du député de la Grande Terre, Maurice Satineau :

« Ses efforts pour régler le conflit des ouvriers des entreprises sucrières avaient été, disait-il, contrecarrés par *les menées occultes d'agitateurs travaillant, dit-on, pour le compte de personnalités consulaires*, dont un maire d'une commune importante. Ce maire, nommé par ailleurs, était M. Gériac, maire de Petit-Bourg, et l'un des principaux lieutenants de M. Satineau. »

Rappelons que Maurice Satineau est le maire de Sainte-Anne et qu'il a créé son propre parti, le Parti schœlchériste, dont un des slogans est « Votez pour votre peau ! ».

Il a été élu député le 3 mai 1936. Un dossier secret en date du 23 juin 1936 rappelle qu'il a fait l'objet de poursuites diverses pour faillite frauduleuse, émission de chèques sans provision, vol de bijoux, détournement de fonds, escroquerie à propos d'émission d'actions fictives concernant la Société agricole et commerciale africaine créée en 1929. Il est, à n'en point douter, un des ennemis les plus acharnés de Félix Éboué.

Quant à Gratien Candace, député depuis 1912 et ancien sous-secrétaire d'État aux Colonies, on apprend que ce dernier « prétend que M. Éboué lui en aurait voulu de son intervention auprès du Département lors de grèves qui se sont produites au mois d'août dernier [1937] ». Par ailleurs, il a subi un échec personnel dans le canton de Basse-Terre et il en aurait rendu Éboué responsable.

Suit une analyse sans doute assez proche de la réalité :

« Il convient d'ajouter que M. Éboué a fait preuve dans tous les postes qu'il a occupés jusqu'ici d'une grande expérience administrative et qu'il y a été particulièrement apprécié. À la Guadeloupe, il a réussi dans des circonstances difficiles à résoudre de façon satisfaisante de graves conflits sociaux. Alors que l'on pouvait se réjouir de voir placé à la tête d'une de nos vieilles colonies d'Amérique un représentant particulièrement digne de l'élite noire, il est

bien regrettable de constater que les principales difficultés que rencontre l'administration de ce dernier soient précisément le fait de parlementaires qui sont ses frères de couleur. »

De fait, dès le mois de décembre 1936, la grève se répand et les ouvriers de la Boucan (Sainte-Rose, usine Bonne-Mère) cernent la maison du directeur de l'usine. Éboué prend la parole :

« Je suis venu dans votre pays, avec une grande joie et une grande fierté ; j'étais heureux, moi, un Noir, de venir vous administrer, vous, des gens de ma race. [...] Or, depuis que je suis en Guadeloupe, les choses se passent exactement comme si, honteux de voir un Noir à la tête du pays, vous, les ouvriers industriels et agricoles, vous aviez juré, d'accord avec l'usine, de me faire partir dans la honte et dans le sang. [...]

Voyez ces mains, noires comme les vôtres ; elles n'ont jamais été éclaboussées, elles n'ont jamais été souillées par une goutte de sang.

[...] Quant à moi, plutôt que de faire le jeu des ennemis de la race noire, je préfère m'en retourner en Afrique, où des hommes m'attendent, et qui, eux, me comprennent. »

Il est remarquable de relever le sang-froid et l'audace de ce gouverneur qui agit à contre-courant et à contre-emploi de son rôle alors que les troubles sociaux s'amplifient de façon préoccupante. Il semble également conscient d'endosser une position pour le moins paradoxale et difficilement tenable. Les Guadeloupéens pouvaient-ils envisager sérieusement en 1936 qu'un Noir (guyanais de surcroît) soit investi de la fonction par excellence du Blanc ? Brouillage dramatique des repères, qui ne saurait être résolu que par le désinvestissement de l'autorité de celui qui apparaissait comme une sorte d'intrus...

Là-dessus se greffent les inquiétudes des classes possédantes, sans négliger les ambitions et les frustrations d'un Candace ou d'un Satineau. Ainsi, au-delà de la question sociale, on peut suivre Henri Bangou¹ au moins sur un des facteurs principaux du discrédit d'Éboué : son action pour assainir les mœurs électorales qui aboutit au triomphe, au Conseil général, des socialistes locaux (Rinaldo, Valentino, Gotte pour le canton de Pointe-à-Pitre). Ceci aboutit à déchaîner la haine des schœlchéristes et singulièrement, celle du député-maire de Sainte-Anne, Maurice Satineau.

1. BANGOU (Henri), *Histoire de la Guadeloupe. T. II : Les aspects de la colonisation (1848-1939)*, Francaribes, 1976, p. 176.

En revanche, on peut se montrer plus mesuré quant au rôle joué par les élections sénatoriales prévues en octobre 1938, dans lesquelles Bérenger est assuré du succès. Candace, qui venait de fêter son jubilé parlementaire, se défend en effet d'avoir visé le Sénat. Dans un courrier au Ministre du 29 janvier 1938, il affirme : « Je n'ai jamais fait acte de candidat » et rappelle qu'il a aidé Bérenger à obtenir le siège de sénateur dès 1912. Il développe en revanche un argumentaire subtil qui constitue une condamnation sans appel pour Éboué, l'accusant curieusement d'un favoritisme dispensé à mauvais escient et d'un manque patent d'autorité. Derrière ces reproches, percent assez nettement les relents d'un amour propre blessé :

« M. Éboué [...] ne fait pas preuve d'impartialité et de correction à l'égard du vieux parlementaire que je suis. [...] C'est un partisan qui fait pencher la balance dans le sens de ses préférences et de ses sympathies personnelles. »

Candace termine en écrivant qu'Éboué ne répond même pas à ses lettres « en faveur de compatriotes » à lui, ancien membre du gouvernement et vice-président de la Chambre, et qu'il prétend n'avoir qu'un seul interlocuteur, le sénateur Bérenger.

Transcendons un moment les intrigues politiques pour toucher peut-être l'explication la plus déterminante... Nous pensons à la solidarité qu'exprime sans cesse Éboué vis-à-vis du peuple de la Guadeloupe. Ce faisant, le gouverneur transgresse de fait les barrières hiérarchiques traditionnelles entre statuts, entre classes et entre races. Il devient pour un temps le modèle d'une assimilation poussée à son terme.

Curieusement, cette méthode Éboué, le choix de la négociation plutôt que celui de l'affrontement, va aboutir à le qualifier, dans la bouche de ses détracteurs, d'homme de l'anarchie.

Un reportage déjà évoqué de Georges Zevaco, contribue à transmettre une vision apocalyptique du mandat du gouverneur Éboué en Guadeloupe¹. Le pamphlétaire nous apprend que

« Ainsi à la Guadeloupe, lorsqu'un gendarme n'accomplit ni ses devoirs ni ses obligations, il est félicité publiquement par le chef de la colonie. Ainsi sont les choses. L'anarchie règne. Éboué est populaire auprès de la foule. »

1. CAOM, AGEFOM, c. 112, d. 54 : *L'Ordre* du 16 novembre 1937, « Front populaire 37, Histoire du Front populaire dans nos Antilles françaises », partie II, par Georges Zevaco.

L'auteur s'appuie sur l'exemple de la grève des dockers pour estimer que le parti socialiste français a créé l'anarchie en Guadeloupe. D'ailleurs,

« Le marxisme enseigné par M. F. Éboué à l'usage des dockers de Pointe-à-Pitre se résume ainsi : " Gagner le plus possible en travaillant le moins possible ". Comment ne pas avoir de sympathisants avec un tel programme ?

[...] Ainsi, chaque mouvement de grève s'épanouit sous l'œil doucement paternel de M. F. Éboué. Rien ne peut déranger sa quiétude. Lorsqu'on lui demande l'assistance de la force armée, il déclare ne rien pouvoir faire sans un ordre du Parquet. [...]¹ »

Cependant, lors de cette grève, le même gouverneur a reçu une motion de soutien en date du 19 juillet 1937, de la section de Basse-Terre de la SFIO, insistant sur le courage et l'originalité de ses prises de position.

Cette philosophie de l'action, pétrie de dignité et de confiance dans l'homme, Éboué a tenté de l'exprimer devant ceux qui formeront la Guadeloupe future².

C'est le 1^{er} juillet 1937, lors d'une distribution des prix au lycée Carnot, qu'Éboué montre à la fois sa modestie, son humour et son idéal, qui est celui d'un homme indépendant et profondément patriote. Ce discours très célèbre, s'intitule « Jouer le jeu » et semble à bien des égards, prémonitoire :

« On vient de vous exposer, lance-t-il à ses jeunes auditeurs, que, si vous avez vraiment la volonté de le désirer, votre destin se poursuivra sous le signe de votre liberté. [...] Car c'est par là que vous arriverez à vous évader des misères des temps et à vous forger, quoiqu'il arrive, la seule indépendance réelle : l'indépendance de l'esprit.

[...] À cette jeunesse [...] n'ai-je pas pour obligation de lui dire : Ne te laisse pas embrigader, ne souffre pas que l'on t'enseigne

1. CAOM, Séries géographiques, Guadeloupe, c. 234, d. 1 434 : une lettre du gouverneur, du 29 juillet 1937, au ministre des Colonies présente ses justifications par rapport aux accusations du journal *La Voix du Peuple* : « Si je suis intervenu auprès des parquets de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, c'est afin, soit de stimuler l'action des magistrats lors des grèves de novembre 1936 et de février 1937, formule qui évita l'emploi de la force armée, soit de provoquer la mise en liberté conditionnelle des grévistes condamnés et détenus. »
2. Dans l'assistance se trouvait alors un élève de quatrième, Henri Bangou, aujourd'hui médecin cardiologue, historien et notamment maire communiste puis PPDG (Parti populaire et démocratique de la Guadeloupe) de Pointe-à-Pitre depuis 1965.

comme suprême idéal le fait de marcher au pas, en colonnes parfaites, de tendre la main ou de montrer le poing. [...]

Je ne résiste pas, quant à moi, au désir de vous indiquer, mes jeunes amis, une autre formule qui permet de gagner, sinon à tous les coups, mais de gagner sûrement en définitive. [...]

Je vous dirai à mon tour : « Jouez le jeu ! »

[...] Jouer le jeu, c'est mépriser les intrigues et les cabales, ne jamais abdiquer malgré clameurs ou murmures, et poursuivre la route droite que l'on s'est tracée. [...]

Voulez-vous jouer ce jeu avec moi et avec les fiers compagnons qui ont construit une maison de cristal où tout est sain et d'où nous avons banni les préjugés ? »

UN « IDIOT » AU PAYS DU « GROS-DOUDOU NATIONAL » ET DE « MORUE SATINEAU »

À n'en pas douter, Éboué constitue une illustration remarquable des antagonismes possibles entre morale et politique. Qui est-il en réalité ? Un candide ? Un précurseur lucide ? Un peu de tout cela probablement. Nous avons affaire à un homme droit et généreux, d'une grande profondeur spirituelle, associée parfois, semble-t-il, à la simplicité lumineuse des saints¹.

S'il paraît en fin de compte dépassé par les événements, c'est qu'il refuse d'accorder ses propres valeurs à la double échelle, en usage de tout temps, combinant la valeur proclamée et celles du *système d'action concret*, suivant la terminologie du sociologue Henri Bernoux². Ainsi, Éboué dérouté et égare les tentatives d'analyses trop rationalistes. Il pourrait passer pour un *idiot*, au sens étymologique du terme³ ou au sens développé dans le fameux roman de Dostoïevski, à savoir un juste avant la lettre, un pur, un blessé de la vie, guéri et plein de compassion, proche du modèle christique...

Il n'en reste pas moins vrai que l'idiosyncrasie d'Éboué est rédhibitoire, dans la mesure où le milieu antillais tend à frapper

1. Étant entendu que notre conception de la sainteté s'apprécie davantage en termes d'itinéraire et de lutte intime que dans une sorte d'absolu désincarné et acquis une fois pour toutes. N'est-ce pas le moraliste André Suarès qui affirmait que « Le plus grand saint n'est pas le plus paisible ni le moins sanglant, mais celui qui a vaincu le plus de démons ».

2. Voir BERNOUX (Henri), *La sociologie des organisations*, Le Seuil, 1985.

3. ἰδιότης (idiotês) : « particulier » en grec.

de mort sociale l'individu en situation d'échec¹, à la manière d'une réminiscence de la néantisation de l'esclave². Éboué va se faire *mépriser*, c'est-à-dire, en quelque sorte, assassiner par des hommes politiques puissants qui ne supportent pas sa volonté de transparence, notamment au plan électoral.

Éboué est un *idiot* dans le milieu politique local et même global. C'est un cas d'espèce, et pire encore, il est parfaitement noir, ce qui signifie que son rejet final par des frères de sa race, au lieu d'accentuer une évolution émancipatrice, tend à renforcer les préjugés de ceux qui refusent de voir dans les Noirs (d'Afrique généralement) autre chose que de « grands enfants ». Par un tour de passe-passe politique, Éboué, l'assimilé et l'homme du progrès social, ne saurait convenir aux assimilés de longue date que sont les Antillais. Il suscite par lui-même un violent conflit dans l'ordre des représentations que l'on se fait de l'autorité métropolitaine, non pleinement résolu³.

L'ESTIME DES PETITS ET DE QUELQUES AUTRES...

C'est un long cortège de voitures qui accompagna « Papa Éboué » de Basse-Terre à Pointe-à-Pitre le 26 juillet 1938. Il semblerait que⁴ :

« Sur les soixante-quinze kilomètres du parcours, des groupes compacts, de longues files d'hommes, de femmes et d'enfants avaient tenu à saluer leur gouverneur. À Pointe-à-Pitre, la Renault ne pouvait plus avancer ; la foule, sombre et silencieuse, porta littéralement le gouverneur jusqu'à la passerelle du navire, et le service d'ordre ayant été débordé, ce fut accompagné par des inconnus, d'humbles travailleurs, que le gouverneur monta à bord ».

Plus officiel, on peut lire cet hommage posthume de Gaston Monnerville⁵ à propos de

1. Il y a échec, dans la mesure où Éboué se révèle, en dernière analyse « inadapté » au monde antillais.

2. Nous nous plaçons ici au plan du cénacle politique qui a juré sa perte, et non à celui des couches populaires, dont il semble avoir généralement suscité la sympathie.

3. Reconnaissons, qu'à ce jour, nous n'avons pas d'exemple de préfet de couleur, dans les DOM.

4. BANGOU, *op. cit.* p. 222, reprenant l'ouvrage de LA ROCHE (J. de), *Le Gouverneur général Félix Éboué, 1884-1944*, Hachette, 1957.

5. Dans la préface de l'ouvrage de SOPHIE (U.), *Le Gouverneur général Félix Éboué*, 1949.

« l'Administrateur colonial justement admiré, le lettré réputé pour sa large culture littéraire et musicale et la finesse de sa sensibilité, l'homme simple et bon qui vouait aux humbles une sollicitude sans calcul ».

Un appui de choix fut également celui du sénateur Henry Bérenger qui, dans un courrier du 4 février 1938 au nouveau ministre des Colonies, Théodore Steeg, réagit aux démarches visant à faire rappeler Éboué¹. Il rappelle que :

« M. Éboué a été envoyé en Guadeloupe à la suite de troubles sanglants, provoqués dans l'île de Marie-Galante par des abus de pouvoir ayant abouti au massacre de quelques citoyens de cette île. Depuis l'arrivée de M. Éboué, et en dépit d'hypocrites campagnes menées par certains intérêts contre l'action démocratique de ce gouverneur, dont le tort était sa fidélité aux directives sociales données par la rue Oudinot [le ministère des Colonies], l'ordre public n'a cessé de régner en Guadeloupe et dans ses dépendances. »

C'était anticiper déjà sur le jugement de la postérité, contrastant singulièrement avec les amalgames politico-raciaux d'un Georges Zevaco.

Le publiciste résume ainsi la situation :

« Or, qu'est-ce que l'idéal Front populaire en Guadeloupe où pas un parti de gauche n'est organisé ?[...] Disons-le tout net, c'est l'exaltation de la haine du noir contre le blanc et par-là même, la création de deux castes. Définitivement ennemies, car le blanc pense désormais à réagir. »

La postérité retiendra davantage celui que nous pourrions avec facilité appeler le de Gaulle noir, mais l'article de Zevaco, au-delà de ses outrances polémiques, a le mérite de mettre l'accent sur la phobie idéologique qu'a pu déclencher, chez certains, l'expérience du Front populaire. Par ailleurs, il nous fait réfléchir sur les limites de la démarche d'un gouverneur, prisonnier d'un système dont il finit, peut-être, par subir les manipulations.

UNE SOBRIÉTÉ DÉFIANT LE MYTHE

Éboué, homme de la Résistance distingué par de Gaulle, voici, nous dit-on, la véritable stature historique de l'homme.

1. CAOM, Fonds Moutet, 28/PA, c. 28, d. 6.

On se plaît à imaginer une sorte de Toussaint Louverture des temps nouveaux luttant contre le nouvel esclavage mis en œuvre par le troisième Reich. Pourtant, là encore, on retrouve le petit homme, empâté et empêtré dans son costume trop rigide de gouverneur, l'homme mi-plaisant mi-grave du discours de distribution des prix du lycée Carnot en 1937, l'homme de foi écarté par des intrigues de bas étage et qui réapparaît au bon endroit, de son exil africain, devenu pour un temps la terre promise de la renaissance de la patrie.

Curieux destin à vrai dire que celui de ce Guyanais, qui avait étudié les tambours et les parlers d'Afrique avec autant de passion, sinon davantage, qu'il n'en mettra à défendre l'Empire, contre la déchéance programmée par l'agresseur.

À tout le moins, en ces temps de désenchantement du politique, l'homme exerce un singulier pouvoir de fascination, icône décalée, presque trop belle pour être crédible, entre l'image du justicier solaire et celle du candide héroïque.

En tout état de cause, plus qu'un mythe enseveli au panthéon, Félix Éboué demeure une énigme chaleureuse au fort contenu symbolique...